

# QUEL ACCOMPAGNEMENT DES VITICULTEURS EN CHAMBRE D'AGRICULTURE ?

La campagne viticole se termine. Il convient de rappeler à cette occasion le rôle des conseillers des Chambres d'agriculture aux côtés de viticulteurs dans la vie de leur entreprise et sur les territoires viti-vinicoles.

Près de 250 conseillers sont investis auprès des viticulteurs, avec l'ambition d'accompagner leurs entreprises et de contribuer à préparer la filière aux défis de demain.

## APPUI AUX EXPLOITATION VITIVINICOLES

Fortes de leur implantation sur tout le territoire, les Chambres d'agriculture accompagnent au quotidien toutes les entreprises viti-vinicoles. Du raisin à la commercialisation, les conseillers du réseau investissent l'agronomie, la viticulture, l'œnologie et la stratégie de gestion.

### CONSEIL AU VIGNOBLE UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ÉCLAIRÉ

Produire des raisins de qualité, en maîtrisant les coûts, avec un impact le plus neutre possible sur l'environnement, tel est le défi que doivent relever les

viticulteurs. Dans ce contexte, l'appui d'un conseiller est un véritable atout. Les conseillers apportent leur expertise technique aux viticulteurs dans le choix du matériel végétal, des modes de conduite et dans leurs pratiques agronomiques. Ces préconisations reposent sur des références locales acquises par l'expérimentation et par la synthèse de données techniques, économiques, environnementales et sociales (voir encadré p.10). Les viticulteurs ainsi accompagnés bénéficient donc de conseils en constante évolution, avec la préoccupation de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux. Les Chambres d'agriculture sont par ailleurs impliquées dans l'animation de réseaux : réseaux de surveillance biologique du territoire (qui alimente le Bulletin de santé du végétal), réseaux de fermes Dephy,...



LES CONSEILLERS APPORTENT LEUR EXPERTISE TECHNIQUE AUX VITICULTEURS DANS LE CHOIX DU MATÉRIEL VÉGÉTAL, DES MODES DE CONDUITE ET DANS LEURS PRATIQUES AGRONOMIQUES.



SUR LE PLAN ORGANOLEPTIQUE, LE VIGNERON EST APPUYÉ POUR AMÉLIORER L'ADAPTATION DES VINS À LA DEMANDE ET FAIRE ÉVOLUER SON OFFRE.

© jackfrog - Fotolia.com

### CONSEIL EN ŒNOLOGIE RÉPONDRE À DES EXIGENCES SANITAIRES ET ORGANOLEPTIQUES

Pour les vigneron, un conseil des Chambres d'agriculture est proposé tout au long de la transformation du raisin, pour élaborer des vins correspondants aux exigences du marché en termes sanitaires et organoleptiques. S'appuyant sur des laboratoires œnologiques accrédités, les œnologues fournissent des conseils pour l'élaboration des vins. Pendant les phases-clés de la vinification ou de l'élevage, des visites hebdomadaires sont proposées. Sur le plan sanitaire, le vigneron est accompagné pour commercialiser des produits qui répondent aux normes imposées par la réglementation. Sur le plan organoleptique, le vigneron est appuyé pour améliorer l'adaptation des vins à la demande et faire évoluer son offre.

PRÈS DE **250**  
CONSEILLERS CHAMBRES  
ACCOMPAGNENT LES  
ENTREPRISES VITIVINICOLES,  
DANS TOUS LES BASSINS  
VITICOLES DE FRANCE.

© Goodluz fotolia.com

## CONSEIL EN ÉCONOMIE

### APPUYER LES ENTREPRISES VITICOLES DANS LEUR STRATÉGIE

Des conseillers en économie travaillent avec les entreprises viticoles pour les accompagner dans leur développement stratégique, à partir de l'installation et tout au long de la vie de l'exploitation.

Les champs d'intervention sont larges :

- > audit d'entreprise pour optimiser tous les volets de l'entreprise ;
- > démarche stratégique pour donner un cap à l'entreprise dans un environnement changeant ou incertain ;
- > appui à la commercialisation pour définir avec le vigneron une stratégie commerciale...

10



## LES RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

### BOÎTE À OUTILS DES CONSEILLERS

Les références technico-économiques sont des indicateurs sur le fonctionnement d'une entreprise viticole dans son territoire.

Le Référentiel économique du vigneron donne par exemple des références sur les coûts de production des exploitations. Il est largement partagé et utilisé par les vignerons et partenaires.

Inosys est un observatoire économique du fonctionnement des exploitations (notamment viticoles). Cet outil permet de s'insérer dans une vision prospective en modélisant des changements d'environnement ou de pratiques.

## CONTRIBUTION AU PATRIMOINE DE LA VIGNE ET DU VIN

L'implication des Chambres d'agriculture en faveur du secteur viti-vinicole dépasse le conseil aux entreprises. Les conseillers s'impliquent dans l'expérimentation, l'innovation et le développement, dans la formation et dans la sélection du matériel végétal.

### TRANSFERT EXPÉRIMENTATION, DÉVELOPPEMENT, FORMATION

Les Chambres d'agriculture réalisent des expérimentations, au sein de programmes locaux, régionaux ou nationaux. Un vaste tissu de stations est développé sur tout le territoire. Grâce à ces liens de proximité avec les viticulteurs et les organisations professionnelles, les conseillers évaluent les besoins de la viticulture et sont des interlocuteurs privilégiés pour favoriser le transfert des résultats de ces expérimentations. Les résultats d'expérimentation alimentent le contenu de la formation continue des agriculteurs, des conseillers et des partenaires, notamment au sein des Vinopôles (voir encadré). Le statut d'établissement consulaire des Chambres d'agriculture leur confère toute légitimité pour la mise en œuvre d'actions de développement faisant suite à ces travaux.

### SÉLECTION DE LA VIGNE

#### UNE ACTIVITÉ-PHARE DU RÉSEAU DEPUIS PLUS DE 40 ANS

Les Chambres d'agriculture sont impliquées dans la sélection des cépages pour garantir aux viticulteurs un approvisionnement en plants sains produisant des raisins de qualité. La sélection passe par un long processus de repérage, de conservation et de multiplication d'individus sélectionnés pour leurs qualités. Les plants et boutures obtenus sont ensuite mis à disposition à la filière, qui accède ainsi à une vigne dont les qualités sanitaires, agronomiques et œnologiques sont reconnues et garanties. ●

## LES VINOPÔLES

### PÔLES DE COMPÉTENCES SUR LA VIGNE ET LE VIN

Les Vinopôles sont des pôles de compétences, à l'initiative de l'Institut de la Vigne et du Vin, rassemblant des partenaires tels que les Chambres d'agriculture ou des établissements d'enseignement (lycées agricoles, universités). Leur objectif est de mutualiser les compétences dans les travaux d'expérimentation et de diffusion des résultats. Les domaines d'application touchent toutes les étapes de la production viticole, de la plantation à la mise en bouteille. 6 Vinopôles sont déjà en fonctionnement.

## DE MULTIPLES MISSIONS

Les missions des Chambres aux côtés de la viticulture française sont multiples : accompagnement technique, conseil stratégique, expérimentation, développement, formation, sélection du matériel végétal... Les conseillers et élus impliqués dans ces activités se réunissent périodiquement pour coordonner les actions et donner des orientations communes au réseau au niveau national. Ces missions s'inscrivent dans les objectifs de triple performance économique, sociale et environnementale de l'agriculture française... d'où la nécessité de constamment réadapter les formes d'accompagnement pour répondre aux nouveaux enjeux de la viticulture.

Le Groupe technique national viticulture

Contact :  
**Michel BADIER**,  
Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher  
Coordinateur du groupe